

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01192

Numéro SIREN : 879 968 808

Nom ou dénomination : FERGUSS CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt 6004

FERGUSS CAPITAL
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €uros
Siège social : Immeuble 1.618
3 rue des Mimosas - 22190 PLERIN
879 968 808 RCS SAINT-BRIEUC

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2022**

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2022 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, décide de nommer la société PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES (COHESIO), société par actions simplifiée au capital de 2.451.600 €uros, dont le siège social est situé à PLERIN (22190) – avenue du Chalutier et immatriculée au RCS de SAINT BRIEUC sous le numéro 422 805 655, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028.

Le Commissaire aux comptes ainsi nommé a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Le Président
La société GROUPE BLEU MERCURE
Représentée par
Monsieur Arlan BOULAIN

